



Bulletin d'information de la municipalité et des Saliessois

Mairie : 1, rue du Petit Bois 81990 SALIES Tél. : 05 63 48 19 30

LIBERTE EGALITE FRATERNITE



EDITORIAL

L'année 2017 est une année importante d'élections présidentielle et législatives.

Ces élections auront sans aucun doute un impact sur notre vie communale qu'il n'est pas possible de mesurer encore aujourd'hui ; mais, quels que soient ces résultats, nous resterons fidèles à nos valeurs de **solidarité**, de **respect** et d'**éthique**.

Notre engagement pour la **protection de notre environnement et de notre santé** reste une priorité ; nous allons continuer à mener des actions dans ce sens (non utilisation de produits phytosanitaires, actions en faveur de la réduction des déchets en collaboration avec l'agglomération, économies d'énergie, protection de la biodiversité).

Toutes les actions en faveur de l'environnement sont menées en collabo-

ration avec l'école, le CLAE, les associations que je remercie pour leur implication.

L'**environnement** est l'affaire de tous et il nous faut, chacun à notre échelle, changer nos comportements pour préserver un monde viable pour nos enfants et petits enfants.

Le nouveau **PEDT** (projet éducatif territorial) a été élaboré pour les trois prochaines années. Il établit les priorités éducatives pour les activités périscolaires. C'est le fruit de la collaboration exemplaire des enseignants, du CLAE, des parents d'élèves et des élus.

Notre **PLU** a été adopté par l'agglomération, il est maintenant entré en vigueur. Les choix qui ont été faits sont des choix en cohérence avec notre engagement de préserver le cadre vie de Saliès.

Je sais que la plupart des

propriétaires ont vu une partie de leurs terrains classés non constructibles. Compte tenu de la situation de Saliès, cela était inévitable la loi nous imposant de diminuer de 80% les surfaces constructibles.

Tous nos choix ont été guidés par l'**intérêt général**.

Nous menons maintenant les travaux du plan local d'urbanisme intercommunal (**PLUI**) au niveau de l'agglomération. Ce PLUI sera finalisé en 2020.

Comme vous le voyez, il reste encore beaucoup à faire pour contribuer à offrir à tous, ainsi qu'aux générations futures, un avenir radieux.

Nous nous y employons quotidiennement.

Jean-François
ROCHEDREUX

Juin 2017

SOMMAIRE

C.C.A.S

P.L.U.I.

Education et vie scolaire

Budget

Vie associative



Le chantier loisirs jeunes



Pour sa 14^{ème} édition, le Chantier Loisirs jeunes s'est déroulé du **lundi 3 au vendredi 7 avril 2017**. 12 Jeunes de 13 à 16 ans (7 filles et 5 garçons) ont travaillé au Jardin Médiéval « Les Clausous ». Cette association pilotée par Dominique Almaric a été le maître œuvre du chantier.

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, les jeunes ont consacré leur journée à la réalisation de travaux divers :

- l'aménagement d'un chemin pour un accès parking,*
- le nettoyage de haies le long du chemin de randonnée,*
- le désherbage au cimetière,*
- le nettoyage du lavoir et la réalisation d'un déversoir,*
- des travaux de peinture sur des carrés de jardins.....*

Le CCAS de la **mairie de Saliès**, maître d'œuvre du projet remercie chaleureusement l'association les « clausous » qui a contri-

bué par une approche éducative à ce que les jeunes portent un intérêt dans le domaine des aménagements et espaces verts et fait partager son savoir-faire.

pour un grand voyage dans le temps au parc de loisirs du Puy du Fou pour 4 jours/3 nuits sur la semaine **du 28 au 31 août**.

Le samedi 3 juin 2017 à partir de 12 h 00 sera consacré à la valorisation des travaux du chantier suivi d'un repas partagé en présence des familles sur le site « Les clausous ».

Le vendredi 9 juin 2017, les jeunes seront également impliqués lors de la soirée du repas des aînés pour la mise en place de la logistique et assurer le service pendant la soirée.

Un reportage réalisé par France3 (édition locale en date du 6 avril 2017) vous donnera à voir l'esprit de ce chantier et les travaux aboutis sur le site de la mairie : salies-tarn.fr. Vous trouverez également des photos du chantier

Félicitation aux jeunes!





Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pour dessiner l'avenir

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EST UN DOCUMENT REGLEMENTAIRE MAIS PAS QUE. IL PERMET A CEUX QUI S'IMPLIQUENT DANS SON ELABORATION DE CONSTRUIRE ENSEMBLE LE DEVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE A L'HORIZON DE 10 OU 15 ANS. DANS LE GRAND ALBIGEOIS, CE TRAVAIL AVANCE ET ENTRE DANS UNE PREMIERE PHASE PUBLIQUE.

Vous le savez, le PLU, qui a remplacé le POS, définit l'usage et le droit des sols. Mais il est bien plus : il définit les priorités d'aménagement du territoire pour les dix à quinze prochaines années, ses besoins futurs de transport, d'habitat, d'activités économiques et de loisirs. Il intègre les impératifs environnementaux et limite l'étalement urbain. Plus que les contours des parcelles, il dessine notre qualité de vie pour demain. Il concerne ainsi tous les habitants de l'agglomération.

EXERCICE DEMOCRATIQUE

Les communes de l'albigeois ont transféré leur compétence PLU au niveau communautaire fin 2015. La réalité du fonctionnement et de l'organisation de nos territoires fait de l'intercommunalité une échelle pertinente pour coordonner les différentes politiques publiques (habitat, déplacement, etc..). Le PLUi du Grand Albigeois n'est donc pas la somme de 16 projets communaux mais une vision partagée, cohérente à l'échelle d'un bassin de vie.

La démarche PLUi a commencé en 2016 et plusieurs étapes ont déjà été franchies avec l'appui de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse. Mais le travail incombe avant tout à nos élus. Trois conseillers ont été désignés dans chaque commune : pendant le premier semestre 2016, ils ont élaboré un vaste état des lieux, le diagnostic du PLUi. Puis, de septembre à mars 2017, ils ont travaillé par thème : l'habitat, l'économie et les déplacements, l'environnement afin de construire le Projet d'aménagement et développement durable (PADD) du Grand Albigeois pour 2030.

LES TROIS AXES DU PROJET

Véritable projet politique et clef de voûte du PLUi, notre projet d'aménagement et de développement durable définit les objectifs stratégiques d'aménagement

dans tous les domaines. Ils ont été synthétisés en trois axes pour une agglomération dynamique et ambitieuse (croissance démographique, rayonnement et attractivité économique), respectueuse et solidaire (équilibre du développement urbain, mobilités durables et préservation des paysages) et enfin durable et engagée (par rapport à son agriculture, ses espaces de nature et ses ressources). D'abord présenté à une centaine d'élus en séminaire puis débattu par chaque conseil municipal entre février et mars, le PADD a été soumis au Conseil com-munautaire du 27 mars. En juin il sera présenté et expliqué en réunion publique.

INFORMEZ-VOUS !

La première réunion **publique** aura lieu le **mercredi 14 juin, à 18h30 à l'École des Mines**. Venez vous informer, découvrir les éléments du diagnostic et les grands axes du PADD. Entrée libre.

À partir de septembre, élus et techniciens de l'agglomération recevront sur rendez-vous à l'Hôtel d'entreprises Albi-InnoProd entre 9h et 12h ou 14h et 18h :

Les habitants d'Albi et Lescure : 2e semaine de septembre

Les habitants de Cambon, Cunac et Fréjairolles : 4e semaine de septembre

Les habitants d'Arthès et Saint-Juéry : 2e semaine d'octobre

Les habitants de Carlus, Le Séquestre et Rouffiac : 3e semaine d'octobre

Les habitants de Dénat, Puygouzon et Saliès : 1ère semaine de novembre

Les habitants de Castelnau, Marssac et Terssac : 3e semaine de novembre

Les habitants d'Albi : 2e semaine de décembre

Une deuxième série de permanences est programmée de fin janvier à fin mars 2018. Une rencontre avec des techniciens est également possible le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois à Saint-Juéry. Dans tous les cas : prise de rendez-vous au 05 63 76 06 06.

Info : grand-albigeois.fr, rubrique : Nos compétences



Education et vie scolaire

Un jardin dans l'école !

Enfin le projet de réaliser un jardin dans l'école est arrivé !

Des enfants heureux de planter, de jardiner, de bricoler : bac à fleurs, potager, plantes aromatiques, etc tout ce petit monde du jardin émerveille les enfants !

Beaucoup de couleurs, de senteurs, et de jeunes pousses composent ce magnifique jardin.....

Il permettra de répondre à des objectifs comme

- Eduquer les enfants à l'environnement à travers une activité ludique et pratique
- Aborder la saisonnalité des plantes et légumes....
- et bien d'autres encore

Ce jardin évoluera au fil des années et des saisons et permettra aux enfants d'observer son évolution et son embellissement.



Après avoir bricolé les différents bacs, nous avons planté, semé différentes plantes et légumes, maintenant nous allons passer à une phase d'embellissement de ce jardin en y ajoutant un épou-



vantail, un composteur, un pluviomètre, un récupérateur d'eau....etc

Ce jardin est accessible aux parents comme aux enfants !

Merci aux différents partenaires d'avoir participé à ce projet !

Longue vie à celui-ci....





Education et vie scolaire

La radio en direct à l'école de Saliès !



Radio Francas s'est installée à l'école de Saliès les jeudi 2 et vendredi 3 mars pour deux journées exceptionnelles d'émissions radio pour lesquelles les enfants ont préparé divers interviews, contes, chansons ainsi que des jeux sous forme de quizz.

C'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail entre différents partenaires: enseignants, animateurs et élèves.

Cette activité innovante dont les enfants sont les propres acteurs, a permis de les initier aux techniques de

radiodiffusion, à la préparation et à l'animation d'émissions radio, en abordant les enjeux de l'information et de la communication.

Les enfants ont beaucoup apprécié ainsi que les parents qui ont pu entendre tout le long du week end les différents enregistrements radio réalisés par les enfants. Les émissions diffusées peuvent être réécoutées à l'adresse suivante :

<http://radiofrancas.fr/radio-francas-a-salies/>



Budget communal 2017

Un budget maîtrisé et une situation saine

Le budget 2017 s'articule autour de **5 axes forts** :

- Renfort de l'investissement sur la voirie communale
- Consolidation du soutien à l'école et au C.L.A.E.
- Renfort des moyens et services municipaux
- Mise en place de signalétique sur toute la commune
- Pas d'augmentation des taxes communales

Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2017 s'élève à 532 133,35 €.

La principale évolution pour le budget de fonctionnement 2017 est d'augmenter de 12 000 € notre contribution voirie pour nous permettre de faire face à la **rénovation de nos voiries communales**.

Cette augmentation sera prolongée sur les trois années à venir.

Nous prévoyons, sous réserve d'un budget suffisant :

- Rénovation de la voirie du Champ des Rossignols
- Aménagement du carrefour RD118A et Rue de Labro
- Rénovation de la voirie de Lendrévié (déjà réalisé)
- Rénovation du chemin des Morts (déjà réalisé)
- Rénovation du chemin des Mondets
- Rénovation de la rue du Petit Bois
- Rénovation de l'éclairage public au village
- Rénovation de l'éclairage public rue des Evadés de France

Également, le conseil municipal prévoit une augmentation du budget du petit matériel pour doter la commune de matériel renouvelé et une augmentation des subventions municipales pour mieux répondre aux besoins des associations.

Nous allons également **consolider les structures scolaires** :

- Mise à disposition d'une aide de 2h par jour à la classe de GS CP
- Achat de deux tableaux blancs interactifs pour compléter l'équipement de l'école
- Achat de jeux de cour

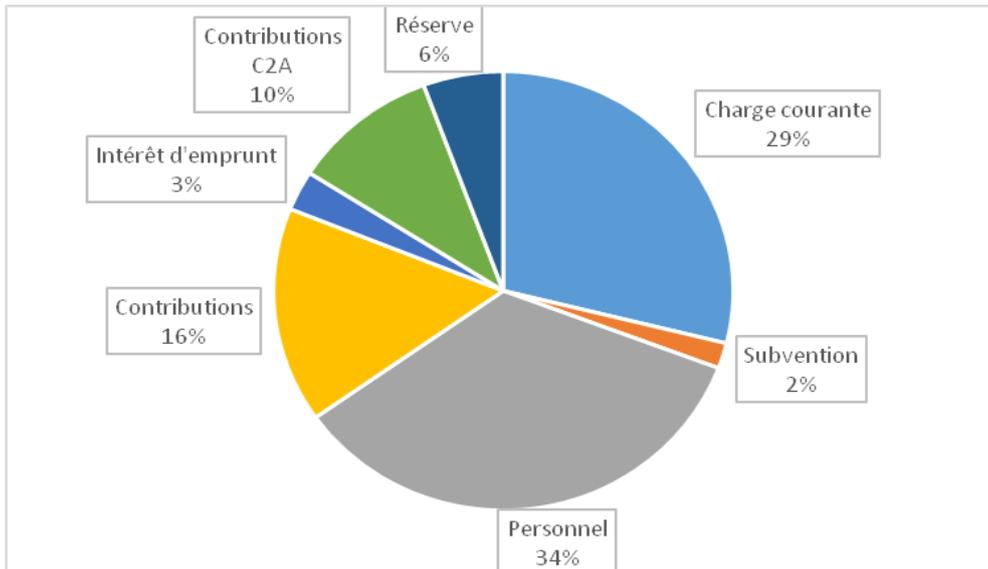
Grâce à la maîtrise de nos dépenses, nous pouvons avoir une réserve de 30 000 € cette année contre 9 000 € l'année dernière.

Les dépenses de personnels sont en légère baisse de 1%

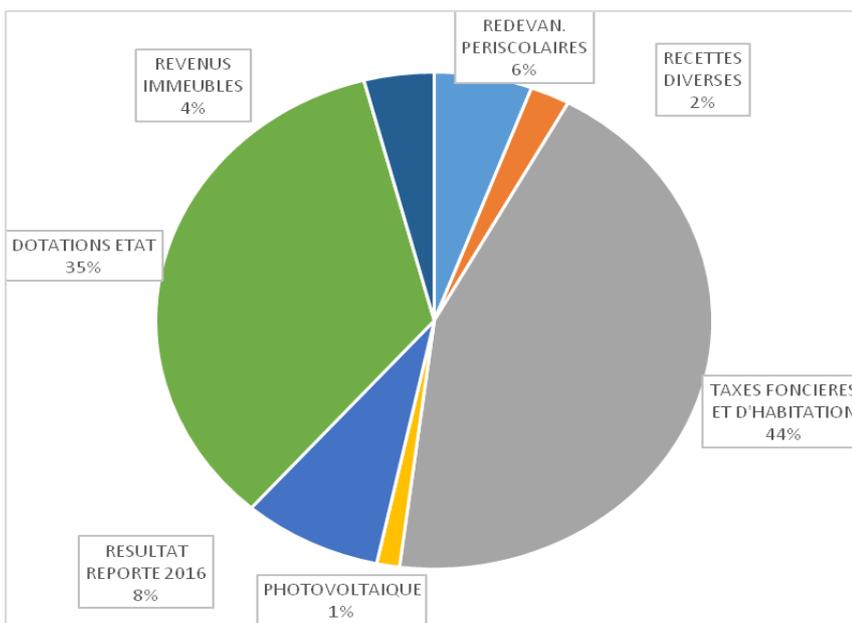
En matière de recette, nous enregistrons une baisse de 4 000 € des dotations de l'état qui est normalement la dernière baisse prévue.

Le conseil municipal a décidé de **ne pas augmenter les taxes locales** (habitation et foncier) pour cette année bien que grâce à une bonne gestion, nous puissions cependant augmenter les services apportés aux Saliessois.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses :	
Personnel	183 500,00 €
Charges courantes	153 520,00 €
Contributions	84 500,00 €
Contributions C2A	55 000,00 €
Réserve	30 013,35 €
Intérêts d'emprunts	15 600,00 €
Subventions	10 000,00 €
Recettes :	
Taxes : foncière & habitation	232 500,00 €
Dotations de l'état	182 300,00 €
Résultat reporté 2016	42 697,35 €
Redevances péricolaires	30 000,00 €
Revenus immeubles	21 500,00 €
Recettes diverses	12 136,00 €
Photovoltaïque	7 000,00 €

Le budget d'investissement : le budget d'investissement 2017 s'élève à 129 300 € ; c'est un budget prudent et en baisse par rapport à 2016.

Nous continuons le désendettement de la commune avec 63 800 € de remboursement d'emprunt. Dès l'année prochaine ces remboursements diminueront de 25 500 € soit 38 300 €, ce qui permettra de donner à nouveau des capacités d'investissement à la commune.

Nous avons également renégocié nos emprunts, ce qui va permettre une économie de 21 000 € sur la durée des emprunts restants.

Ce budget va cependant nous permettre de rénover la mairie pour offrir un meilleur accueil aux Saliessois (15 000 €), de remplacer le véhicule municipal (15 000 €), d'améliorer la signalétique sur la commune (10 000 €), de compléter l'équipement de l'école (tableau numérique, visiophone et matériels divers, renouvellement du matériel de cantine) pour 15 000 €.

Ces investissements sont financés grâce à nos excédents de fonctionnement et par les reports de 2016 (84 000 €), le récupération de TVA (8 000 €), les taxes d'aménagements (10 000 €) et des subventions de l'état pour le visiophone de l'école et une subvention de nos sénateurs (Thierry Carcenac et Philippe Bonnacarrère) pour les tableaux de l'école.

Bienvenue

Danielle NEGRE a rejoint l'équipe de Saliès le 1^{er} février 2017 pour une durée de 6 mois, en tant que service civique. Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger. C'est le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Tarnais (CPIE) qui bénéficie de l'agrément de service civique et qui a ainsi mis à disposition Danielle dans notre commune.

Elle aura pour mission, durant ces 6 mois, d'assister les élus de la commune dans les actions engagées dans le domaine de l'environnement, notamment sur les actions Zérophyto, la diminution des déchets, le gaspillage alimentaire ou la sobriété énergétique.



Bienvenue également



Après avoir accueilli 4 personnes réfugiées de l'Erythrée, le **Centre d'accueil et d'orientation pour l'hébergement d'urgence de demandeurs d'asile** de Saliès est à nouveau occupé.

Khaled, son épouse **Myriam** et leur fils **Omar** sont en effet arrivés d'Afghanistan en mars dernier. Omar a rapidement intégré l'école de Saliès et a été bien accueilli par ses nouveaux camarades.

L'association Soliha, poursuit l'accompagnement de ces familles, notamment dans leurs démarches administratives et assure un soutien sanitaire et social.

Olympique de Saliès

Si des associations comme l'**Olympique de Saliès** existent, c'est grâce à leurs adhérents mais surtout à leurs bénévoles qui contribuent à la bonne marche du club.

Tout au long de l'année, ce sont 31 femmes et hommes qui, bien souvent dans l'ombre, se dévouent pour assurer l'administratif ou l'animation de chaque activité. Pour remercier ces gens dévoués qui ne comptent pas leur temps, l'Olympique, une fois l'an, les réunit avec leurs familles autour d'un repas qui permet de souder le groupe.

Cette année, cette rencontre avait lieu le dimanche 23 avril à midi à la salle de Saliès où près de 60 personnes se retrouvaient dans une ambiance chaleureuse et conviviale, marque de fabrique de notre association.

Pour digérer, l'après midi chacun pouvait s'adonner à son loisir favori mais l'attraction inédite fut « le bubble bump ». Ces matchs de foot dans de grosses bulles ont ravi autant les participants que les spectateurs dans les tribunes et déclenché de nombreux fous rires. Il vous est possible de visionner les images et

les vidéos de cette journée sur le site olympiquedesalies.com ou sur notre page Facebook.

La saison pour l'Olympique va s'achever au mois de juin avec l'assemblée générale, mais il est temps de penser à la prochaine. Si des habitants de la commune souhaitent nous rejoindre c'est avec plaisir que nous les accueilleront. À l'Olympique il y a de la place pour tout le monde suivant ses disponibilités et ses goûts et les bonnes volontés seront toujours les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter.



Amusicalement Vôtre



17 JUIN 2017 à Saliès

Venez faire la Fête de la Musique !

A partir de 19 h00

(Salle Antoinette Salvan de Salès, dehors ou dedans en fonction de la météo.)



Une saison s'achève, une autre s'avance...

Au-delà de nos grandes manifestations comme le 27^e salon de peintures et de sculptures, la cosmopolitek, le loto, le fil rouge de la saison culturelle 2016/2017 était celui des **Entreprises du Patrimoine Vivant** de notre département. Nous avons pu observer comment ces entreprises uniques savent réconcilier la tradition et l'innovation, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international.

L'art et la matière y sont étroitement liés. Un peu comme dans nos ateliers de peinture, de calligraphie médiévale, de peinture sur porcelaine, ou même de cuisine froide !



Pour cette nouvelle saison 2017/2018, nous vous avons concocté plus de 10 rendez-vous avec notamment le retour de **Chromes et Élégance** (rallye automobile avec de vieilles voitures et concours d'élégance).

Nous avons aussi pour ambition d'initier un projet intergénérationnel intitulé « **Raconte-moi une histoire, je te raconterai ma vie** ».

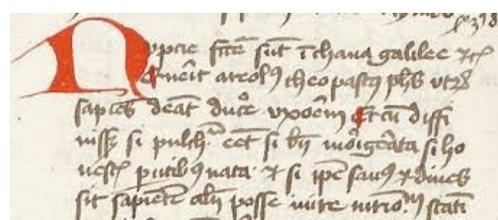
Une sortie **Cabaret** organisée en décembre, suivie en février par un **spectacle d'humour, de chansons et d'émotion** ouvert à l'ensemble des Saliessois et intitulé « **Le Sud ne perd pas le Nord** ».

Nous lancerons enfin pour la première fois à Saliès, le salon des « **Talents Réunis** » où nous présenterons des œuvres réalisées sur nos ateliers et des animations liées à certains Métiers d'Art.



Une **conférence**, ouverte à tout public, animée par un grand généalogiste familial, paléographe viendra compléter ce programme.

Top départ de notre saison culturelle ! A découvrir et à télécharger (*à partir de septembre*) en allant sur notre site internet : www.acs81.fr



Adhérer à une association est un geste militant qui nous valorise à titre personnel mais qui contribue aussi à nous faire connaître au-delà des frontières de notre commune. Faire vivre une association c'est accepter de donner un peu de son temps en partageant des moments agréables et uniques. Ainsi enrichis de pratiques et d'idées, nous construisons des passerelles entre nous, et des Saliessois vers les communes voisines.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la saison 2017/2018, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vous êtes déjà les bienvenus !

Florence CAYOL
Présidente Animation et Culture Saliessoises



Délibérations du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2017

Décision modificative n°8

En investissement, 17 000 € sont pris sur l'opération « réfection chauffage mairie » afin de donner suite à différents achats en cours.

Déclaration de création d'emploi

Il est décidé la création d'un emploi vacant à la date du 23 janvier 2017, d'Adjoint Technique Territorial faisant fonction de d'agent de restauration et de préparé des locaux.

Achats en section d'investissement :

Afin de remplacer le véhicule communal Renault express, en service depuis une vingtaine d'années, il est décidé de procéder à l'achat d'un véhicule utilitaire.

Afin de répondre à la demande du personnel enseignant de l'école de Saliès, il est décidé d'acquérir et d'installer quatre séparations d'urinoir pour les toilettes de la maternelle. En effet, il a été demandé d'augmenter l'intimité des enfants en ces lieux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2017

Réaménagement de prêt

En 2010, la commune de Saliès a contracté les prêts n°65248362181 (aménagement de la salle communale) et n°07296468188 (aménagement cimetière) auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.

Le conseil municipal accepte le réaménagement du taux de ce prêt proposé par avenant au contrat, à savoir un taux de 1,95% au lieu de 3,75% pour le premier prêt et un taux de 2,65% au lieu de 4,15% pour le second. Les frais de réaménagement sont de 450 € par prêt.

ACS : demande de subvention exceptionnelle de projet :

L'association Animation et Culture Sa-

liessoises organise le 27^{ème} salon de peintres et de sculptures les 3, 4 et 5 mars prochains. Une trentaine d'artistes exposeront 6 à 8 œuvres et des animations sont prévues.

Le conseil municipal accepte d'attribuer à l'association ACS une subvention d'un montant de 350 € dans le cadre de cette manifestation.

Association «DEZ'AIR» : demande de subvention

L'association DEZ'AIR a sollicité la commune afin d'obtenir une éventuelle participation dans le but de participer à un raid humanitaire : « le 4L Trophy », qui se tiendra du 16 au 26 février 2017.

Les 1 559 équipages parcourront 6 000 km, la destination finale étant Marrakech, point de livraison de 82 tonnes de fourniture scolaires pour les enfants les plus démunis du Maroc.

Le conseil municipal accepte de verser à l'Association « DEZ'AIR », une subvention d'un montant de 250 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017

Vote du budget communal

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2016 et le compte administratif 2016, ainsi que les résultats de clôture pour l'exercice 2016.

Section d'Investissement, résultats de clôture cumulés de l'exercice 2016 : 62 366,21 €.

Section de Fonctionnement, résultats de clôture cumulés de l'exercice 2016 : 64 291,13 €.

Le conseil municipal fixe le budget primitif 2017 présenté par Monsieur le Maire.

Vote des taux d'imposition communaux – Année 2017

Le conseil municipal fixe les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2017 (identiques aux taux 2016) :

20,33% pour la taxe d'habitation,

39,12% pour la taxe foncière bâti,

78,76% pour la taxe foncière non bâti.

Subventions aux associations communales

Traditionnellement, le vote de l'intégralité des subventions lors du Conseil du vote du budget. Or, il est proposé de reporter le vote de la fixation des subventions aux associations communales. En effet, un travail sur le projet de la charte des associations avec fixation de nouveaux critères d'attribution est en cours.

Une enveloppe globale a tout de même été allouée dans le budget.

Une subvention de 1 835 € est octroyée à la coopérative scolaire.

Une subvention exceptionnelle de 847 € est accordée à la « Bibliothèque Atout Lire ».

Adhésion au COS et fixation de l'attribution d'une participation financière

Le conseil municipal décide de renouveler en 2017 l'adhésion de la commune au Comité des Œuvres Sociales de l'Albigeois (COS).

La cotisation d'adhésion au COS de l'Albigeois s'opère sous la forme de l'attribution d'une participation financière annuelle (0,86% de la masse salariale brute de l'année N – 1 et 16,00 € par an et par agent, soit 1 174,62 € pour l'exercice 2016).

Adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn (CAUE)

La cotisation 2017 au C.A.U.E. du Tarn est de de 169,40 €.

Attribution de la subvention à l'association Espace Jeunesse

Le Conseil municipal décide d'octroyer à l'association Espace Jeunesse, au titre de l'exercice 2017, la subvention de 35 960 €.

Amortissement des subventions d'équipement versées à la C2A en 2011 et en 2013

Le conseil municipal approuve, sur l'exercice 2017, l'amortissement comptable des subventions d'équipement versées à la C2A en 2011 et 2013 (fonds de concours d'un montant de 43 600,00 € et de 60 700,00 €) ;

Modification du tableau des effectifs

Considérant que Madame Brigitte MARTY a été admise à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mars 2017 ; Considérant la nomination par voie de mutation de Madame Christel MENO à compter du 23 janvier 2017 ; les effectifs du personnel communal sont modifiés.

Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal d'Agglomération du Grand Albigeois

Le Conseil municipal donne acte de la tenue du débat en application de l'article L153.12 du code de l'urbanisme.

Projet de plan de déplacements urbains (PDU) de l'Albigeois

Par délibération en date du 15 décembre 2016, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a arrêté son projet de plan de déplacement urbain (PDU).

Groupement de commande pour l'acquisition de papiers et enveloppes

Le conseil municipal décide de reconduire la mutualisation des procédures de consultation pour l'acquisition de papier et d'enveloppes en lien avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois afin de continuer à bénéficier d'économies tout en garantissant un niveau de qualité et une approche environnementale pour chaque collectivité adhérente au groupement.

Achat de matériel en section d'investissement :

Le conseil municipal décide de procéder à l'achat de quatre vélos ou draisien-nes pour l'école de Saliès.

Dans le cadre du renforcement du dispositif de sécurisation des écoles et afin de répondre aux exigences des exercices de sécurité mise à l'abri ou confinement, le conseil municipal décide de faire poser des films sur les vitres exposées des classes, laissant passer la lumière du jour mais ne permettant pas la vision intérieure ou extérieure, de jour comme de nuit. Montant de la fourniture et pose de films sur 32 vitres : 644,80 € TTC.

Installation d'un visiophone à l'école de Saliès

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'obtention d'une subvention de 1 127 € de la part du ministère de l'Intérieur, dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires.

Appel à volontaire :

La commune va réaliser, en 2018, le recensement des habitants de Saliès.

Cette enquête se déroulera du **18 janvier au 17 février 2018**.

De la qualité de ce recensement dépendent le calcul de la population légale, les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements...

La commune devra nommer par arrêté 2 agents recenseurs. Ces agents percevront une rémunération qui sera définie par les membres du Conseil Municipal de la commune. Sont exclus des fonctions de recenseurs : les élus, les personnes en congé parental, en cessation progressive d'activité, les préretraités ARPE et préretraite progressive. Si vous êtes intéressés par cette mission, prenez contact avec la mairie.

Nos joies

Naissances

Antoine SAVOY né le 15 novembre 2016
Baptiste CASTEX né le 15 janvier 2017
Maël SNIEZEK né le 27 janvier 2017

Rédaction :
Jean-Louis Bérard, Thierry Lafuente, Jean-François Rochedreux, Adeline Tarry



AGENDA

9 juin : repas des aînés
11 et 18 juin : élections législatives
12 juin : conseil municipal
14 juin : réunion publique PLUI
17 juin : fête de la musique
30 juin : fête de l'école
1er juillet : cinéma en plein air